



TROISIEME PARTICIPATION DU MAROC AU "SOL & AGRIFOOD", LA GRAND-MESSE DE LA FILIERE OLEICOLE INTERNATIONALE ORGANISEE A VERONE DU 10 AU 13 AVRIL 2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie «Plan Maroc Vert», notamment dans son volet concernant le développement des exportations agroalimentaires, et après une participation réussie en 2015, le Maroc participe pour la troisième fois par le biais de l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE), au Salon "Sol & Agrifood" qui se tiendra du 10 au 13 Avril 2016 à Vérone en Italie. La délégation marocaine prenant part à ce grand rendez-vous des professionnels de l'huile d'olive comptera des représentants de l'interprofession ainsi que des acteurs privés principalement du secteur oléicole qui vont présenter la qualité et l'authenticité de l'huile d'olive marocaine.

Le pavillon marocain qui s'étale sur une superficie de 156 m² accueillera 10 entreprises marocaines et comportera également, un espace de dégustation qui sera animé par des experts marocains en matière d'analyse sensorielle de l'huile d'olive vierge, pour faire découvrir aux visiteurs les qualités gustatives du produit Maroc. En marge de ce Salon, une série de rencontres B to B est programmée entre les opérateurs marocains et les principaux donneurs d'ordre italiens et internationaux.

Réputé pour être le salon international de l'huile d'olive par excellence, l'édition du "Sol & Agrifood 2015" a été organisée sur une superficie nette de 3.624 m², avec la participation d'environ 270 exposants issus d'une cinquantaine de pays et l'afflux de plus de 64 000 visiteurs dont 14 000 internationaux. Connu par sa vocation purement commerciale, ce salon offre de réelles opportunités de rencontres avec les producteurs et acheteurs d'huile d'olive à l'échelle locale et internationale.

Pendant quatre jours, "Sol & Agrifood" constituera une vitrine internationale pour promouvoir la visibilité de la filière oléicole marocaine. Il servira également de plateforme pour les professionnels nationaux afin d'initier des transactions commerciales et prospecter de nouvelles opportunités d'affaires à l'international

La participation marocaine à cette manifestation tend à souligner les qualités intrinsèques de l'huile d'olive marocaine issue de variétés très réputées dans l'objectif de :



- Promouvoir l'origine Maroc et mettre en évidence la qualité et l'authenticité de l'huile d'olive extra vierge marocaine, de la conserve d'olive et de l'huile d'argan.
- Communiquer sur l'huile d'olive marocaine et ses avantages concurrentiels afin de renforcer son positionnement sur le marché international.
- Bénéficier de la présence des principaux acteurs du secteur pour rencontrer des partenaires et prospects afin de nouer de nouveaux partenariats et conquérir de nouveaux marchés
- Mettre en avant les potentialités, les réalisations et les projections de développement de ce secteur dans le cadre du Plan Maroc Vert.

PLAN MAROC VERT

C'est en avril 2008 que le Gouvernement marocain a adopté la stratégie du « Plan Maroc Vert » afin de relancer l'économie du secteur agricole. Cette nouvelle politique a pour finalité la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole du territoire en vue de rendre l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale dans les 10 à 15 prochaines années.

La stratégie est articulée autour d'une approche globale qui couvre l'ensemble des acteurs selon leurs objectifs propres. Elle repose sur deux piliers majeurs :

Pilier I : Une agriculture à forte valeur ajoutée

L'objectif du Pilier I du Plan Maroc vert est le développement accéléré de l'agriculture à forte valeur ajoutée et à forte productivité. Cela passe par la création volontariste de pôles de développement agricoles et agroalimentaires à forte valeur ajoutée, répondant pleinement aux exigences du marché. Ce développement pourrait également être atteint à travers le déclenchement d'une nouvelle vague d'investissement massif autour de nouveaux acteurs à forte capacité managériale, rationalisation des structures de l'industrie et mutualisation des moyens autour de groupements d'intérêt économique privés et de groupements interprofessionnels.

A terme, le pilier I devrait concerner 400.000 exploitants, générer 150 milliards de dirhams d'investissements autour de 900 projets.

Pilier II : Une agriculture solidaire

Le Plan Maroc Vert prévoit, dans le cadre de son Pilier II, un accompagnement solidaire de la petite agriculture avec comme principaux objectifs :



- La modernisation solidaire de la petite agriculture afin de lutter contre la pauvreté;
- L'intégration de ces axes dans une stratégie de développement rural intégré et de développement de sources alternatives de revenu.

Entre 600.000 et 800.000 exploitants sont concernés par cette stratégie. Les investissements prévus sont estimés à plus de 15 milliards de dirhams. Trois millions de ruraux devraient voir leurs conditions de vie améliorées.

A PROPOS DE L'EACCE :

Créé en 1986, l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) est un organisme public au service du secteur des produits agro-alimentaires destinés à l'exportation. En tant que tel, son intervention couvre les filières des fruits et légumes frais, des produits végétaux transformés et des produits de la pêche.

Les principales missions dévolues à l'EACCE sont :

- Le contrôle technique des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains destinés à l'exportation
- L'animation des comités sectoriels spécialisés de coordination des exportations des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains
- La promotion des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains sur les marchés extérieurs de destination
- La réalisation d'une veille stratégique opérationnelle sur les marchés d'exportation des produits alimentaires agricoles et maritimes marocains
- L'accompagnement des exportations des petites entreprises pour la qualification et la valorisation des produits destinés à l'exportation.

Afin de mener l'ensemble de ces missions, l'EACCE dispose de 21 représentations régionales réparties dans les différentes zones de production et d'exportation, en vue de garantir un service de proximité aux professionnels du secteur de l'agroalimentaire. Il dispose également de 4 délégations en Europe chargées principalement de la vérification de l'état d'arrivage des produits exportés en terme de qualité et de conformité ainsi que de la veille avec la remontée d'informations utiles au service du secteur agroalimentaire d'exportation.